

FORMULAIRE DE COMMANDE

Formation e-learning

Sensibilisation au risque hydrogène

réf. RA114

Date : / /

Le module de formation « Sensibilisation au risque hydrogène » a été développé par les experts hydrogène de l'Ineris. Il s'adresse à toutes personnes travaillant sur des technologies ou des projets utilisant de l'hydrogène.

⇒ Découvrez la présentation du module (Ctrl + clic pour suivre le lien) : [Accès](#)

⇒ Durée : 2h30

Session 100% digital learning accessible via notre plateforme pédagogique dès confirmation de la commande. Version du module également disponible en langue anglaise.

Société :		N° Siret :
Adresse du site client :		
☐ M.	☐ Mme	Nom (responsable de la commande) :
Prénom :		Téléphone :
Fonction :		Direction :
E-mail :		

Modalités d'accès au module : dès confirmation de la commande, le client transmettra à Ineris formation la liste des stagiaires (sous la forme d'un tableau Excel (.csv) avec les noms, prénoms et adresse mail utilisée pour la connexion). Ineris formation transmettra à chacun un identifiant et mot de passe de connexion pour accéder à notre plateforme pédagogique. Notre prestation inclue également le suivi de l'avancement du module pour chaque stagiaire (information communiquée au client) ainsi que les relances automatiques.

Langue du module e-learning souhaitée : ☐ Français ☐ Anglais

	Nombre d'accès au module	Prix HT	Soit prix HT / stagiaire
☐	10 connections individuelles	3 500 € HT	Soit 350 € HT / stagiaire
☐	20 connections individuelles	6 300 € HT	Soit 315 € HT / stagiaire
☐	30 connections individuelles	8 400 € HT	Soit 280 € HT / stagiaire
☐	40 connections individuelles	10 200 € HT	Soit 260 € HT / stagiaire
☐	Au-delà...	... nous consulter	

Soit, un montant total de : € HT (la T.V.A s'applique en sus au taux légal en vigueur, soit à ce jour, 20%).

Le client prévoit : l'émission d'un bon de commande : OUI ☐ NON ☐
une prise en charge de son OPCI : OUI ☐ NON ☐

En signant, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso.

Cachet de la société et signature	Adresse de facturation (si différente)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DURÉE DE FORMATION

Pour les formations en présentiel et à distance, un jour de formation représente un minimum de 7 heures de situations pédagogiques.

La durée de la formation réf. RA114 – « Sensibilisation au risque hydrogène » est en moyenne de 2h30 incluant l'évaluation finale. La durée peut varier en fonction du rythme de visionnage de chaque stagiaire et de ses réponses aux différents tests inclus dans la formation. Chaque stagiaire peut suivre la formation à son rythme dans un délai maximum de 3 mois à compter de l'ouverture de son compte sur la plateforme pédagogique.

NATURE DES FORMATIONS

Toutes les formations présentées par Ineris formation s'inscrivent comme des actions d'adaptation et de développement des compétences.

INSCRIPTION

Les inscriptions aux stages sont prises en compte à partir d'un bon de commande ad hoc adressé au client (ou d'un bulletin d'inscription disponible sur le site : www.ineris-formation.fr) à compléter par celui-ci et à adresser en retour par courriel à Ineris formation.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer au taux de TVA en vigueur.

À la fin de la formation, la facture est adressée et vaut convention simplifiée conformément aux dispositions du code du travail en matière de formation professionnelle continue. Les remises éventuelles sont applicables sur le coût pédagogique HT du stage.

Ineris formation SAS est immatriculée au titre de la formation continue sous le n°22 60 02092 60 auprès de la DRTEFP d'Amiens. Si le client souhaite que le règlement soit pris en charge par un OPCO :

- il s'engage à faire une demande de prise en charge auprès de son OPCO et de s'assurer que ce dernier envoie le contrat de prestation de service à INERIS formation SAS avant la formation.
 - il s'assure de la bonne fin du paiement par l'organisme désigné.
- Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au client. Si INERIS formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO avant la fin de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

CONDITIONS CONTRACTUELLES

A défaut de convention de formation signée et retournée par le client auprès de nos services avant le début de la formation, le présent bulletin d'inscription vaut commande ferme et définitive.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur applicable concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement est celui du lieu où se déroule le stage.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

A l'issue de la formation, une attestation personnalisée pour chaque stagiaire est envoyée au responsable de l'inscription. Pour les formations en présentiel et à distance, chaque stagiaire est invité à remplir un questionnaire d'évaluation qui permet à Ineris formation d'évaluer la prestation du formateur et de cerner les attentes des clients.

ANNULATION – REPORT – SUIVI PARTIEL

Le client a la possibilité jusqu'à la veille d'un stage de remplacer un stagiaire défaillant par un autre en prévenant immédiatement par téléphone et par mail. Pour les formations e-learning, ce changement peut se faire en prévenant 72h à l'avance. Toute annulation doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, le montant de la participation restera immédiatement exigible au titre d'indemnité forfaitaire.

Pour les formations en présentiel ou à distance, Ineris formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage en raison d'effectifs insuffisants ou de tout événement imprévu qui

affecterait l'organisation du stage. En cas d'annulation et si le règlement du client a déjà eu lieu, votre paiement vous sera renvoyé. Toute formation suivie partiellement par un stagiaire donnera lieu au paiement de la totalité de la formation.

NON RESPECT DES HORAIRES DE LA FORMATION ET/OU DÉPART ANTICIPÉ DU STAGIAIRE

Les stagiaires qui sans autorisation de leur employeur et sans motif légitime, sans prévenir le formateur ne respectent pas les horaires de la formation (arrivée, repas, après-midi, départ) échappent à la responsabilité de l'organisme de formation. Pour les formations e-learning, seul le client est décideur des conditions de suivi des formations par leurs salariés, tant en termes de lieu, durée, rythme et moyens d'accès à distance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les formations en présentiel et à distance, les modalités d'accès à la formation vous sont adressées au plus tard 10 jours ouvrés avant le début du stage avec la convocation.

Pour les formations e-learning, l'accès à la plateforme pédagogique en ligne est donné dans les 72h ouvrés suivant la réception de la liste des coordonnées stagiaires (nom, prénom et adresse mail utilisée pour la connexion) transmise par le client, après la validation du bon de commande d'inscription à la formation.

STAGES ORGANISÉS DANS LES LOCAUX D'UN PARTENAIRE

Les conditions générales de vente, les modalités d'organisation et de gestion qui incombent aux clients sont celles de l'organisme partenaire.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Tous les supports (plans, études, projets, calculs, procédés, savoir-faire, brevets...), qui sont mis en œuvre ou mis à disposition, dans le cadre de la formation, restent la propriété exclusive d'Ineris formation. Ces supports ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers sans l'accord écrit et préalable d'Ineris formation. Concernant les films, le seul droit consenti est un droit d'utilisation à des fins personnelles et non commerciales. L'utilisateur ne peut reproduire, modifier, supprimer, ajouter, diffuser, distribuer ou de toute autre manière exploiter le contenu du film, en tout ou en partie, sauf autorisation préalable et écrite d'Ineris formation. Le manquement à ces règles constitue un délit de contrefaçon qui ouvre droit à INERIS formation d'exercer tous les recours dont il dispose en vertu du code de la propriété intellectuelle et des traités internationaux relatifs à la protection des droits d'auteur. Les logiciels pour lesquels une formation est dispensée en vue de leur utilisation par le stagiaire restent soumis aux droits de propriété intellectuelle de l'Ineris et ne peuvent être utilisés que dans la limite des droits concédés par le contrat de licence prévu à cet effet. Seuls les logiciels libres de droit ne sont pas soumis à ces dispositions.

RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE

Ineris formation SAS est tenue à une obligation de moyens concernant la conformité de la formation dispensée aux besoins et attentes du stagiaire. Ineris formation ne saurait être tenue responsable des utilisations et mises en application effectuées par le stagiaire avec les connaissances acquises lors de la formation. En tout état de cause, si la responsabilité contractuelle d'Ineris formation devait être retenue pour des dommages prouvés et directs, la totalité de l'indemnisation éventuellement due au stagiaire ne saurait excéder le montant payé lors de son inscription.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend est soumis aux dispositions de la loi française. Dans toute contestation se rapportant aux prestations, les tribunaux de SENLIS (OISE/FRANCE) seront seuls compétents quels que soient les conditions d'achat et le mode de paiement acceptés, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.